



Aidons les familles de marins

Combrit Ste Marine, le 27/06/2025

## FLASH INFO

Le 27 juin, en présence de 2 personnes du SSM (dont la personne responsable de la région Nord), notre association a tenu sa seconde commission sociale pour l'année 2025.

Au cours de celle-ci, nous avons examiné 15 dossiers très variés et avons attribué un montant total de 6504 € en faveur des familles de marins. Sur ces 15 dossiers, trois ont fait l'objet d'un refus. Ces dossiers, aux termes de notre charte, étaient hors critères.

Ces demandes émanent de toutes nos régions côtières, jusqu'en Martinique (pour 2 dossiers).

Les dossiers présentés ont soulevé pour ces marins de grandes difficultés financières dues à des problèmes de santé, des charges ponctuelles élevées, et ce, concernant particulièrement des personnes seules, veuves ou divorcées.

Notre association est là pour permettre d'assurer le paiement de frais que les familles ne peuvent plus assumer tel un loyer ou une cotisation de mutuelle afin de ne pas sombrer dans une plus grande précarité. Elle est là aussi pour palier un retard dans la régularisation d'une situation administrative particulière. Elle est là enfin pour donner un petit « coup de pouce » aux étudiants, jeunes et moins jeunes en formation maritime et ainsi, parier sur l'avenir. À ce titre, un bénéficiaire est une personne en formation en Martinique.

Comme vous le voyez, votre aide est toujours aussi précieuse.

Pour faire face aux nombreuses demandes, nous accueillons volontiers de nouveaux adhérents. Parlez-en autour de vous ! Soyez-en chaleureusement remerciés !

Le président : Pierre IWEINS